

- 4 NOV. 2022

**MAIRIE  
de TORCY**

**DECLARATION PREALABLE  
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Demande déposée le 20/10/2022 et complétée le 02/11/2022	
Par :	Monsieur MANUEL Philippe
Demeurant à :	316 RUE DU PUIITS WILSON 71210 TORCY
Sur un terrain sis à :	316 RUE DU PUIITS WILSON 71210 TORCY 540 C 1393 1161 m <sup>2</sup>
Nature des Travaux :	Construction d'une piscine

**N° DP 071 540 22 M0026**

**Le Maire de la Ville de TORCY**

Vu le Code de l'Urbanisme,  
Vu la délibération du Conseil de la Communauté Urbaine Creusot Montceau en date du 18/06/2020 approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et ayant les effets d'un SCOT (PLUi.H),  
Vu la convention passée entre la commune et la CUCM transférant l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol à la CUCM en date du 07/03/2017,  
Vu la demande de déclaration préalable susvisée,

**ARRETE**

ARTICLE 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de **non opposition** sous réserve des prescriptions particulières mentionnées dans les articles suivants :

ARTICLE 2 : La vidange de la piscine dans le réseau public d'eaux usées est strictement interdit. Elle devra se faire obligatoirement soit dans le réseau public d'eaux pluviales, soit dans le milieu naturel. Le demandeur réalisera sa construction en conformité avec la réglementation relative à la sécurité des piscines privées.

ARTICLE 3 : La présente décision donnera lieu à la perception de la Taxe d'Aménagement et de la Redevance d'Archéologie Préventive dont les montants seront notifiés ultérieurement.

Date d'affichage en Mairie  
de l'avis de dépôt : 21 OCT. 2022

Certifié exécutoire pour avoir  
été reçu à la sous-Préfecture  
le ..... - 9 NOV. 2022

et publié, affiché ou  
notifié le ..... 15 NOV. 2022

LE MAIRE, Philippe PiGEAU

TORCY, le - 4 NOV. 2022  
Le Maire,



Philippe PiGEAU

